

Bonjour pêcheurs et résidents,

C'est le début de la saison de pêche 2023 (du 28 avril au 17 septembre). Enfin! Les limites de prises n'ont pas changé : 10 mouchetées; 2 grises d'une longueur minimum de 55 cm. Espérons que les mouchetées seront aussi actives que l'an passé et les grises assez grosses pour les garder.

Cette année nous planifions un ensemencement d'ombles de fontaine le 13 mai et de touladis à l'automne. Comme le budget doit couvrir les deux ensemencements et comme le prix des poissons a considérablement augmenté (+1\$ l'unité pour un total de 4,75\$ chacune), nous allons mettre à l'eau 500 mouchetées de 9 à 11 po. Elles proviennent de la même pisciculture que l'année dernière soit l'Aquaculture de Blainville. Quant aux grises que nous n'avons pas ensemencées les dernières années, nous irons les chercher à la pisciculture de la Jacques-Cartier. Il y a très peu d'éleveurs pour cette espèce et il faut commander un an d'avance en espérant que tout aille bien. Il y a deux ou trois ans, plus de la moitié des touladis commandés étaient morts durant l'hiver. Nous croyons avoir un millier de grises de quelques pouces, cet automne.

Une dernière chose, comme le prix des truites a considérablement augmenté votre contribution volontaire devient encore plus importante pour s'assurer de la pérennité de notre cheptel de touladis. Grâce à sa présence, le 7^e lac bénéficie d'un statut particulier du point de vue des mesures de protection environnementale.

Nous vous souhaitons donc une bonne saison et n'oubliez pas de donner votre bilan de pêche pour 2022.

Le comité de pêche,

Pierre Phénix, Robert Lamoureux et Éric Bond.

